

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Services d'assurance Associés Électricité et Gaz (autre nom utilisé par Associated Electric & Gas Insurance Services Limited)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 20 mars 2012, le permis d'assureur de Services d'assurance Associés Électricité et Gaz (autre nom utilisé par Associated Electric & Gas Insurance Services Limited) afin d'y ajouter la catégorie assurance maritime, et autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance aviation
- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité
- Assurance maritime

Le représentant principal au Québec est monsieur Normand Royal de Miller Thomson Pouliot, LLP, dont l'établissement d'affaires est situé au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, 31^e étage, Montréal (Québec) H3B 3S6.

Le siège de l'assureur est situé au 1 Meadowlands Plaza, East Rutherford, New Jersey, 07073, U.S.A

Fait le 20 mars 2012.

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

AXA Assurance Vie inc.

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 20 mars 2012, le permis d'assureur d'AXA Assurance Vie inc. aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de SSQ, Société d'assurance inc. et, dans sa version anglaise, SSQ, Insurance Company Inc. L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- assurance sur la vie
- assurance contre la maladie ou les accidents

Le siège de l'assureur est situé au 2020, rue University, bureau 700, Montréal (Québec) H3A 2A5.

Fait le 20 mars 2012

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

**Compagnie d'assurances Commonwealth
(autre nom utilisé par Commonwealth Insurance Company)**

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 20 mars 2012, le permis d'assureur de Compagnie d'assurances Commonwealth (autre nom utilisé par Commonwealth Insurance Company) afin de changer son nom pour celui de Société d'assurance d'indemnisation Northbridge (autre nom utilisé par Northbridge Indemnity Insurance Corporation).

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance de biens
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Le représentant principal au Québec est monsieur J. Vincent O'Donnell de Lavery, O'Brien, dont l'établissement d'affaires est situé au 1, Place Ville Marie, 40e étage, Montréal (Québec) H3B 4M4.

Le siège de l'assureur est situé au 595 Burrard Street - Suite 1500, P.Box 49115, Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1G4.

Fait le 20 mars 2012

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

**Markel compagnie d'assurance du Canada
(autre nom utilisé par Markel Insurance Company of Canada)**

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 20 mars 2012, le permis d'assureur de Markel compagnie d'assurance du Canada (autre nom utilisé par Markel Insurance Company of Canada) afin de changer son nom pour celui de Société d'assurance des entreprises Northbridge (autre nom utilisé par Northbridge Commercial Insurance Corporation).

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance automobile
- Assurance de biens
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Le représentant principal au Québec est monsieur André Paradis de Markel Compagnie d'assurance du Canada, dont l'établissement d'affaires est situé au 9310, boul. des Sciences, Anjou (Québec) H1J 3A9.

Le siège de l'assureur est situé au 55 University Avenue, 15th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Fait le 20 mars 2012

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

**Compagnie d'assurance Lombard
(autre nom utilisé par Lombard Insurance Company)**

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 20 mars 2012, le permis d'assureur de Compagnie d'assurance Lombard (autre nom utilisé par Lombard Insurance Company) afin de changer son nom pour celui de Société d'assurance des particuliers Northbridge (autre nom utilisé par Northbridge Personal Insurance Corporation). L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Assurance automobile | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance de biens | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance des chaudières et des machines | |

Le représentant principal au Québec est monsieur Richard Lapierre de Lombard Canada Ltd. dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 400, Montréal (Québec) H3B 4W5.

Le siège de l'assureur est situé au 105 Adelaïde Street West, Toronto (Ontario) M5H 1P9.

Fait le 20 mars 2012

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

**Compagnie canadienne d'assurances générales Lombard
(autre nom utilisé par Lombard General Insurance Company of Canada)**

Avis de modification de permis
Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 20 mars 2012, le permis d'assureur de Compagnie canadienne d'assurances générales Lombard (autre nom utilisé par Lombard General Insurance Company of Canada) afin de changer son nom pour celui de Société d'assurance générale Northbridge (autre nom utilisé par Northbridge General Insurance Corporation). L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance automobile
- Assurance aviation
- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance cautionnement
- Assurance contre le détournement
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité
- Assurance maritime

Le représentant principal au Québec est monsieur Richard Lapierre de Lombard Canada Ltd. dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 400, Montréal (Québec) H3B 4W5.

Le siège de l'assureur est situé au 105 Adelaïde Street West, Toronto (Ontario) M5H 1P9.

Fait le 20 mars 2012

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.